



AIPR - Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant) ^{AIPR-2}

L'AIPR est une autorisation d'intervention à proximité des réseaux. Cette autorisation est obligatoire pour les différents personnels étant en contact avec le domaine du réseau et ce à partir du 1er janvier 2018.

Présentiel - Synchrones

Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.
- Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).

Public Visé

Toute personne salariée d'une entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « Encadrant ».

Pré Requis

Maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète),

Les + métier

Les encadrants Ce sont les personnes chargées d'encadrer les chantiers de travaux (chefs de chantier, conducteurs de travaux).

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.
- Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).

Méthodes pédagogiques

Méthode essentiellement active basée sur la participation des participants. Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques pour un maximum d'efficacité.

Parcours pédagogique

Module théorique AIPR encadrant

- Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Module théorique AIPR opérateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
 - selon les caractéristiques des énergies
 - liés aux atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
 - de son environnement
 - des marquages-piquetages
 - des signes avertisseurs et indicateurs
 - des moyens de repérage
 - du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident

FMD FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 3162020662

SASU FMD FORMATION au capital de 30 000 €uros

Tél : 03.91.83.33.68 Port : 06.95.63.88.05.

E mail : fmdformation@orange.fr Site web: fmd-formation.com

N°Siret: 50231371100033 code APE : 8559B



- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR Encadrant

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Examen AIPR encadrant

Qualification Intervenant-e-s

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Test théorique sur tablette en lien avec le site DT-DICT.

Nature des travaux demandés

Connaître le contexte réglementaire :

- Pourquoi une AIPR ?
- Les différents acteurs (concepteur, encadrant, opérateur), leurs rôles et responsabilités
- Les principaux documents

Connaître plus particulièrement le rôle de l'opérateur :

- Situer son rôle

- Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau

Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens

Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques :

- Des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents)
- Des risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégré, tracé)

Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle

Comprendre et respecter :

- Son environnement
- Les marquages-piquetages
- Les signes avertisseurs et indicateurs
- Lire le terrain
- Comprendre les moyens de repérage

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable

Savoir apprécier l'imprécision :

- Du positionnement des ouvrages
- De la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux

Maintenir les réseaux existants (intégré, tracé)

En cas d'incident ou d'accident, connaître les recommandations applicables

Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)

Modalités d'accessibilité handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.



Durée

7.00 Heures 1 Jour De 3 à 10 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Mélanie DUPLOUY
La Présidente

Tél. : 0672302995

Mail : fmdformation@orange.fr

FMD FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 3162020662

SASU FMD FORMATION au capital de 30 000 €uros

Tél : 03.91.83.33.68 Port : 06.95.63.88.05.

E mail : fmdformation@orange.fr Site web: fmd-formation.com

N°Siret: 50231371100033 code APE : 8559B